

# Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **59 (1908)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.02.2021**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Affaires de la Société.

### Extrait du procès-verbal des délibérations du Comité permanent.

*Séance du 20 novembre 1907, à Langnau.*

Membres présents, MM. Engler, von Arx et Fankhauser. Les autres membres se sont fait excuser.

- 1° Le Comité accepte avec remerciement le protocole de l'assemblée de St-Gall, rédigé par M. Bavier, inspecteur forestier d'arrondissement, à Tamins.
- 2° Il accepte également un projet du circulaire aux Inspecteurs cantonaux, demandant leur appui dans le choix des forêts de réserve.
- 3° Ensuite de diverses circonstances, le diplôme de membre de la Société n'est pas encore terminé. Le Comité fera tout son possible pour hâter la solution de cette question.
- 4° On tiendra compte, autant que faire se pourra, des demandes d'échange et ce soin est laissé aux rédacteurs de l'organe de la Société.

— L'après-midi fut consacré à la visite de la forêt du Dürsrütti afin de constater de visu de quelle manière la Société peut s'intéresser aux mesures prises, pour conserver ce peuplement d'une rare beauté. La manière de voir générale est que notre Société doit, dans la mesure de ses forces, travailler aussi dans cette direction. Communiqué.



## Communications.

### Récolte des graines forestières.

Renseignements données par *H. Keller*, fils, à Darmstadt.

La récolte de la plupart des graines forestières a subi, cette année, de grands retards et le rendement est moindre qu'il n'était prévu.

**Essences feuillues.** La récolte des *glands de chêne* est, pour ainsi dire, nulle en Allemagne. Heureusement quelques pays avoisinants ont fourni des fruits de premier ordre, exempts de mélange avec ceux de *Quercus cerris* et d'autres sortes inaptes à la culture. Ce sont surtout les glands de *chêne rouvre* qu'on a reçus jusqu'à présent des récolteurs; ils sont toutefois plus ou moins mélangés avec des glands de *chêne pédonculé*. On classe les arrivages suivant le contenu prépondérant de l'une ou de l'autre sorte. On a constaté 90 à 95 % de bons fruits. Les prix restent modérés, mais cependant plus élevés que l'année dernière.

La glandée du *chêne rouge d'Amérique* avait été exceptionnelle les deux années précédentes. Elle a été beaucoup plus restreinte en 1907. Les stocks étant peu fournis, les prix sont plus élevés.

Jusqu'à présent, les envois de *faînes* du hêtre ont été, pour ainsi dire, nuls. On espère en recevoir une certaine quantité plus tard.

Le rendement des autres essences feuillues est médiocre ou même insignifiant, surtout en *érable*, *tilleul*, *bouleau*. L'*aune rouge* n'a eu qu'une faible récolte; par contre, celle du frêne a été un peu meilleure.

**Essences résineuses.** Peu de graines de sapin argenté, mais d'excellente qualité. Il n'y a eu, pour ainsi dire, pas de livraison en Europe de graines du *pin Weymouth*. La graine de *pin sylvestre* sera de nouveau chère, tandis que celle d'*épicéa* pourra être fournie à un prix moyen.

Faible rendement du *pin noir d'Autriche*, nul pour le *pin Larizio*, mais, par contre, production suffisante pour le pin maritime.

**Essences exotiques.** La graine de *sapin de Douglas* et de *Larix leptolepis* a complètement manqué; mais il sera livré de la graine de *Larix sibirica*. On indique des résultats satisfaisants du *pinus rigida*, *picea sitchensis*, *picea pungens*. La graine de *pinus Banksiana* qui coûtait 120 à 150 Mk. par kilo, il y a quelques années, pourra être livrée à 35 Mk. environ, le kilo.



## Chronique forestière.

### Confédération.

**Réorganisation du Département fédéral de l'Intérieur.** Le Conseil fédéral annonce qu'il soumettra aux Chambres, le printemps prochain, un projet de réorganisation du Département de l'Intérieur et les invite à constituer leurs commissions.

Celles-ci ont été formées de la façon suivante:

*Conseil national:* MM. Blumer, président; Gobat, Heller, Hess, Knobel, Kuntschen, Meister, Mächler, Staub, Turretini et Zschokke.

*Conseil des Etats:* MM. Lachenal, président; Battaglini, Cardinaux, Furrer, Morgenthaler, Scher et Munzinger.

Cette réorganisation comprend, entre autres, celle de l'inspection fédérale des forêts, de la chasse et de la pêche.

Les commissions des Chambres se réuniront en mars, pour discuter le projet du Conseil fédéral.

**Station central des essais forestiers.** M. Knuchel, Hermann, expert forestier de Tschäppach, Soleure, est nommé adjoint à la place de M. Glutz, appelé à Soleure.

### Cantons.

**Berne.** M. Haag, expert forestier, à Bienne est nommé inspecteur des forêts communales de Granges (Soleure), à la place de M. Fischer, nommé inspecteur forestier d'arrondissement à Rorschach.